

Liste des fiches disponibles :

AIDES :

Fiche 1 : Le tarif social

Fiche 2 : L'allocation de chauffage

Fiche 3 : Mebar 2

Autres fiches disponibles sur :

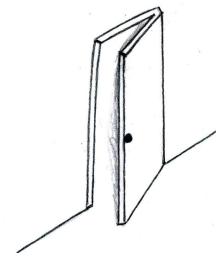
- le chauffage
- l'électricité
- l'eau
- les gestes utiles



Si vous éprouvez des problèmes,
vous pouvez contacter votre
tuteur énergie.

Editeur responsable : Alain Vaessen (UVCW) - 14, rue de l'Etoile à 5000 Namur
Ne pas jeter sur la voie publique.

Mebar 2



1365 euros pour
économiser de
l'énergie !



AIDES PUBLIQUES

Fiche
3

économisons
l'énergie



Fédération
des CPAS

Wallonie

FICHES PRATIQUES DES TUTEURS ENERGIE

les
tuteurs
ENERGIE

POUR QUI ?

Ménages propriétaires ou locataires, dont les ressources sont inférieures ou égales au montant du **revenu d'intégration, majoré de 20%**.

POUR QUOI ?



- Travaux de menuiserie: fenêtres, portes extérieures et intérieures.
- Isolation : toiture, sol, murs.
- Chauffage décentralisé : poêle, contrôle et remise en état des foyers, gainage de cheminée.
- Chauffage central : remplacement chaudière, brûleur, régulation du système (thermostat, vannes,...), isolation, contrôle et remise en état, gainage de la cheminée.
- Eau chaude sanitaire : chauffe bain au gaz ou électrique, boiler électrique, contrôle et remise en état.
- Remplacement convecteur électrique.
- Compteur bi-horaire, compteur à budget.
- Autres (voir Guichet de l'Energie).



Logement social : équipement d'un chauffage décentralisé (poêle)
UNIQUEMENT

COMMENT ?



* Introduction du dossier au CPAS avec les documents suivants :

- Preuve des revenus
(Taux journalier ou fiches de paie)
- Composition de ménage



* Signature au CPAS et envoi du dossier à la Région wallonne.

Si le dossier est validé par la Région wallonne, il est ensuite envoyé au Guichet de l'Energie qui effectue une visite à domicile et le suivi des travaux. Suivant le type de travaux, plusieurs entrepreneurs doivent remettre prix. Le Guichet de l'Energie renverra le dossier à la RW avant que les travaux puissent commencer.

1 365 euros: **Subside de la RW**
pour des travaux permettant d'utiliser rationnellement l'énergie et de faire des économies.